

**PROGRAMME DE RECHERCHE
SUR LES DYNAMIQUES SPATIALES
ET LE DÉVELOPPEMENT**

**CONVENTION DE COLLABORATION
ENTRE L'UNIVERSITÉ
DE BORDEAUX IV (GREThA) ET LA
COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX**

AVENANT N°1

Entre

La Communauté urbaine de Bordeaux, domiciliée Esplanade Charles de Gaulle – 33076 Bordeaux cedex, représentée par son Président Monsieur Vincent FELTESSE, agissant en cette qualité en application de la délibération n° 2009/0... en date du 25 septembre 2009, désignée dans ce qui suit par : la Communauté urbaine de Bordeaux,

Et

L'université Montesquieu – Bordeaux IV, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, représentée par son président Monsieur Jean-Pierre Laborde et domiciliée Avenue Léon Duguit – 33608 Pessac Cedex, à travers le GRETha (Groupement de Recherches en Economie Théorique et Appliquée), U.M.R. CNRS n° 513, désignée dans ce qui suit par « GREThA »,

Il a été arrêté ce qui suit :

Article 1. Durée de la convention

La durée de la présente convention est portée de 24 mois à 29 mois à compter du 3 septembre 2007 en raison du démarrage différé de l'étude.

Article 2.

Il n'est apporté aucune autre modification aux clauses de la convention initiale qui sont maintenues et demeurent exécutoires.

Fait à Bordeaux le

**Pour la Communauté urbaine de Bordeaux,
Le Président,**

**Pour l'Université Montesquieu,
Le Président,**

Vincent FELTESSE

Jean-Pierre LABORDE